

**NOUS
SOMMES**
Montpellier

**UN NOUVEL
ESPOIR**

PAUVRETÉ & PRÉCARITÉ
RENDRE MONTPELLIER PLUS HUMAINE ET SOLIDAIRE

LES 15 ET 22 MARS 2020
[HTTPS://NOUSSOMMES.ORG](https://noussemmes.org)

NOTRE CONSTAT

Pouvons-nous vivre dans une ville qui laisse 200 enfants dormir dehors ? Nous ne pouvons pas le tolérer.

En 2019, 2000 personnes vivaient en errance à Montpellier, dont 200 enfants. Les plus gros « squats » de la ville hébergeaient environ 1000 personnes, selon les travailleurs sociaux que nous avons rencontrés. L'Association Recherche Education Action (AREA) indique que selon le recensement national de juillet 2018, l'Hérault comptait 873 personnes (dont plus de 400 enfants) réparties sur 15 bidonvilles. L'immense majorité se situait à Montpellier (810 personnes sur 10 sites).

Cette situation de mal logement n'est pas tenable, l'épée de Damoclès des menaces d'expulsion sans cesse tendue au-dessus des plus précaires ne peut leur permettre de s'insérer pleinement dans la vi(II)e. De plus, la proximité de ces espaces de vie plus ou moins bien gérés selon les cas est également difficilement vécue par les riverains, qui en subissent les retombées négatives. Le logement doit être la priorité, car c'est du logement que tout découle, comme le soutient la Fondation Abbé Pierre¹.

Début 2019, la ville de Montpellier a été épinglée par la Fondation Abbé Pierre lors de sa cérémonie satirique des « Pics d'or »², dénonçant les dispositifs urbains empêchant aux personnes les plus démunies de s'abriter ou de s'asseoir dans l'espace public. Nous refusons l'indignité de ces dispositifs anti-SDF et ne permettrons pas que l'urbanisme reste plus longtemps au service de l'exclusion. Car installer ce genre de mobilier, c'est repousser le problème de la pauvreté, plutôt que de l'affronter³.

La majorité des actions solidaires et sociales en faveur des personnes subissant l'exclusion (travailleurs et travailleuses pauvres, sans-abri, mères isolées...) sont effectuées par des associations et des bénévoles. La mairie de Montpellier ne facilite pas ces actions. En effet, pour les associations, il est très difficile de louer une salle pour organiser des réunions de travail. Les demandes devant être effectuées minimum deux mois en amont de l'événement⁴.

En ce qui concerne la question vitale de l'accès à l'hygiène, question de santé et de salubrité publique de la compétence de la mairie, il n'existe pas de bains-douches municipaux à Montpellier. Les lieux existants sont gérés par des associations (La bulle – douche nomade, Gammes - Corus, La Croix Rouge et la Halte Solidarité). La ville a aidé au financement de trois douches supplémentaires à Gammes en 2015, mais cela reste nettement insuffisant.

1 Se référer au livret thématique sur le logement

2 <https://www.midilibre.fr/2019/02/12/les-pics-dor-deux-villes-doccitanie-epinglees-pour-ses-dispositifs-anti-sdf,8010560.php>

3 <https://www.midilibre.fr/2015/12/17/montpellier-douches-laverie-et-bagagerie-pour-les-sans-abris,1259192.php>

4 <https://www.montpellier.fr/239-location-de-salles-et-de-materiel.htm>

NOTRE PROJET

Nous voulons une ville qui prend soin de ses habitants, quels qu'ils soient. Il s'agit pour nous de faire société, sans laisser de côté les plus fragiles. Les mairies municipalistes font reculer la pauvreté dans leur ville. Par exemple, à Barcelone 15,3% des habitants vivaient en 2017 sous le seuil de pauvreté, 1,6 point de moins qu'en 2016.

Nous Sommes a pour objectif de permettre une réelle prise de conscience des enjeux sociaux de notre ville en s'attaquant de manière concrète et efficace aux causes de la précarité. Sans prise de conscience, aucun véritable engagement politique n'est possible. Nous voulons faire reculer la pauvreté à Montpellier et lutter contre ses effets : exclusion, difficulté d'accès à l'hygiène, au logement, à la santé, aux droits. Nos mesures et propositions sont liées au manifeste et au livre blanc de Nous Sommes s'agissant de la protection des plus vulnérables.

Nos adversaires parlent d'en finir avec les « punks à chien et les mineurs braqueurs » en ne laissant « plus un centimètre carré de bitume dans la ville à ces individus nuisibles »⁵ ou se pose en « maire qui protège » face à « l'insécurité, les policiers agressés, les trafics en tout genre »⁶. La violence de ces propos nous choque. Ces candidats jouent avec les émotions des électrices et des électeurs en stigmatisant les classes sociales les plus pauvres mais aucun d'entre eux ne s'interrogent sur les causes de ces problèmes et ne proposent de mesures concrètes pour inclure les populations isolées. La presse l'a relevée, la lutte contre la précarité est la grande absente des programmes politiques des municipales.

Nous Sommes propose un grand nombre de mesures avec pour objectif le recul de la pauvreté.⁷ Ce problème est transversal à de nombreuses thématiques, vous pourrez vous référer aux livrets des autres thématiques pour avoir une vision d'ensemble des propositions de Nous Sommes.

Ce livret contient les mesures qui n'étaient pas déjà traitées au sein des autres thématiques. Nous Sommes veut réellement que toutes ces mesures soient mises en place. Nous rencontrons des associations, des collectifs, les habitants, nous parlons avec les sans-abris, les personnes qui vivent en habitat précaire, nous sommes sur le terrain et nos mesures le prouvent.

Il convient néanmoins de rappeler que la municipalité ne dispose que d'un pouvoir limité dans le champ de compétence du social, beaucoup de compétences ont été transférées à la Métropole. Toutefois, Montpellier reste majoritaire et pourra ainsi entraîner les 30 autres communes.

Nous utiliserons de façon efficiente l'éventail d'outils que nous avons à notre disposition. En nous appuyant sur le CCAS de Montpellier, et en coparticipation active avec les acteurs associatifs et institutionnels avec lesquels nous sommes en contact depuis plusieurs mois, nous mettrons en œuvre tout ce qui est possible de faire de la ville un exemple en matière de dignité humaine.

5 Tract d'Alex Larue pour les municipales de 2020

6 Tract de Mickaël Delafosse pour les municipales de 2020

7 Voir les mesures des comités logement, accueil des personnes en situation d'exil, vie associative, santé, eau et assainissement, économie-emploi, environnement, transport et mobilité

Les compétences sociales faisant partie des compétences métropolitaines, en travaillant au niveau de la Métropole, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut devenir Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Il sera même possible de renégocier avec le Département d'autres transferts de compétences. La loi permet aussi des expérimentations conduisant par exemple une collectivité à exercer une compétence d'Etat : l'habitat est déjà une des compétences de 3M, avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Les questions de plan de logement pour les plus démunis pourraient se faire à ce niveau. Ce point touche également à la thématique de l'accueil des personnes en situation d'exil.

LE DÉTAIL DE NOS MESURES

Organisation d'Assises de la Solidarité

La pauvreté est l'affaire de tous. C'est pourquoi les Assises de la Solidarité organisées en début de mandat rassembleront les acteurs et actrices du territoire du monde social, ainsi que les habitants et habitantes qui pourront faire entendre leur voix. Au travers des conseils de quartier.

L'objectif de cet événement d'ampleur est de définir ensemble une politique sociale lisible pour celles et ceux qui en ont besoin, un plan d'actions avec des objectifs à court/long terme et les moyens de contrôle nécessaire à leur application. Étale sur plusieurs jours, divers types d'animation seront organisés : tables-rondes, conférences, débats, visites de terrain, rencontres avec les concernés et les associations, toujours dans un souci de se rapprocher au plus des réalités de terrain.

Un engagement politique dans le sens du bien commun

Dans la veine de ce que la ville d'Aurillac a mis en œuvre, nous voulons construire une ville inclusive où chacun trouve sa place. Il s'agit donc, selon les termes de Pierre Mathonier, maire d'Aurillac, de réaliser « un travail de proximité et de remise à plat du système de solidarité ». Nous nous inspirons du modèle espagnole et de la mairie de Barcelone qui a obtenu des résultats positifs en matière de recul de la pauvreté (15,3% des habitants vivaient en 2017 sous le seuil de pauvreté, 1,6 point de moins qu'en 2016).

Les mesures proposées à l'issue des Assises seront le fruit d'une large concertation avec les acteurs locaux et les habitants. L'objectif visé est de développer une stratégie axée autour de thématiques, elles-mêmes détaillées au sein de fiches-actions, afin de toucher l'ensemble des domaines concernés par les questions de précarité et de pauvreté (logement, alimentation, santé, éducation, crèches, accès à l'hygiène, à la culture, mobilité, place des femmes dans l'espace public, etc.).

Mise en place de bains-douches municipaux gratuits

L'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que la police municipale a pour objet d'assurer la salubrité publique, et l'article L.1311-2 du code de la santé publique indique que les décrets mentionnés à l'article L.1311-1 peuvent être complétés par des arrêtés du maire ayant pour objet d'édicter des dispositions particulières en vue d'assurer la protection de la santé publique dans le département ou la commune.¹

Ce point juridique étant posé, on comprend que la mairie est compétente pour gérer les questions sanitaires sur son territoire. Il est donc du devoir de la ville de mettre à disposition de la population des espaces leur permettant de prendre soin de leur hygiène, afin d'éviter tout risque sanitaire.

La création de bains-douches municipaux accessibles gratuitement dans les points stratégiques de la ville permettra aux personnes en situation de précarité (sans-abris, personnes vivant en logement insalubres, etc.) de veiller à leur hygiène corporelle dont découlent la santé et la dignité.

D'un aspect pratique, les bains-douches seront munis de douches individuelles, de lavabos, de WC, de casiers et de lave-linge / sèche-linge. Certains pourront recevoir des salles de permanence pour les collectifs et associations, et des espaces pour simplement prendre un café.

Il s'agit selon nous, d'une mesure de bon sens et de pragmatisme. Dans une ville où les températures atteignent 45°C l'été et la pression démographique explose, donner l'accès à une douche sans condition, 7 jours sur 7, est une nécessité. Imaginez que vous sortez du train pour un séjour à Montpellier, il fait 35 °C, l'heure de poser vos affaires à l'hôtel n'est pas encore arrivée. Vous devez donc attendre en pleine chaleur avec toutes vos affaires et rêvez d'un espace où les poser, ainsi que de prendre une douche pour vous délasser. Cette sensation, ce besoin, c'est le quotidien des personnes sans domicile fixe. Nous leur donnerons accès à ces espaces, de manière inconditionnelle.

Co-construction avec les associations et acteurs du territoire

Ces espaces gérés par la mairie n'ont pas vocation à remplacer le travail des associations œuvrant sur le terrain, au contraire, leurs emplacements et leur fonctionnement seront réfléchis en concertation avec celles-ci, afin de permettre un maillage efficace sur le territoire de la ville.

Les bains-douches pourront également accueillir des permanences d'associations ou de travailleurs sociaux, afin d'en faire des espaces de lien entre les utilisateurs et utilisatrices, les associations et acteurs sociaux et la mairie.

Un certain nombre de bains-douches sera exclusivement réservé aux femmes et aux enfants, afin de permettre à ces populations plus fragiles un accès serein au service. Au sein de ces espaces, la mairie co-construira un projet avec les associations s'occupant des femmes sans-abri. L'objectif est de les accompagner et de mettre à leur disposition un espace sécurisé et sécurisant.

Embauche d'employés municipaux dont le rôle sera d'assurer la bonne gestion des lieux : ouverture/fermeture, nettoyage, accueil du public et des associations faisant des permanences.

Par ailleurs, pour compléter le maillage, cette action pourra également être mise en place avec les hôtels, restaurants et cafés volontaires grâce à l'établissement d'une charte d'accueil. Ainsi, ces établissements seront signalés par un affichage à l'entrée, permettant aux personnes dans le besoin de se servir des sanitaires.

Suppression du mobilier urbain anti-SDF

Nous refusons que l'urbanisme soit au service de l'exclusion. Notre ville doit être plus humaine. Particulièrement révolté par l'utilisation de matériel urbain « anti-SDF » utilisé par la ville de Montpellier, Nous Sommes soutient la déclaration des droits des personnes sans abri rédigée par la Fondation Abbé Pierre, Housing Right Watch et Feantsa France. Ainsi, nous ferons respecter l'article 6 de cette déclaration sur la liberté de se déplacer et de s'installer dans l'espace public.

Cet empêchement d'accéder librement à l'espace public poussent les personnes sans-abris à rechercher d'autres espaces pour s'asseoir et se reposer, comme les halls d'immeubles, les porches privés, ce qui crée des tensions avec les riverains.

Les bancs publics, les parcs, les trottoirs permettant à chacun de se reposer sans entrave ni limite de temps ne feront plus l'objet de matériel anti-assise.

En finir avec les expulsions sans solution de relogement

Nous ferons preuve de courage politique et réquisitionnerons des bâtiments publics vides et inutilisés afin d'y créer des logements pour les plus précaires (mères isolées, travailleurs pauvres, personnes sans-abris, etc.) tout en apportant une aide financière et logistique aux services sociaux et associations qui œuvrent pour la bonne gestion de ces espaces.

Pour plus d'informations sur nos mesures concernant le logement (baux glissants, réquisition de bâtiments publics vacants, etc.⁸).

Mise en place d'une exposition de sensibilisation aux questions de pauvreté

Ce projet, porté par la ville en concertation avec les associations et autres acteurs de terrain qui effectuent régulièrement des maraudes et sont au contact des personnes sans-abris à Montpellier, revêt une dimension d'implication et de connaissance mutuelles visant à lutter contre la banalisation de l'extrême pauvreté dans l'esprit du public.

En effet, inclure les personnes généralement en marge de la vie culturelle montpelliéraine au sein d'un projet artistique permet de constituer une société qui se reconnaît des points communs et dont personne n'est exclue, selon les mots de Pierre Rosanvallon.

Le projet pourra prendre diverses formes, l'idée principale consiste à photographier les personnes sans-abris afin d'exposer leur portrait dans les rues de la ville, avec un prénom et un morceau de leur histoire, s'ils ou elles sont d'accord. Ainsi, la personne assise par terre dans la rue devient quelqu'un, avec un prénom, une histoire. Ce dispositif vise à lutter contre l'indifférence.

La Fondation Abbé Pierre a déjà mis en place une campagne de sensibilisation allant dans le même sens, permettant à chacun de voir l'humain derrière l'exclu et de ne plus ignorer une partie des habitants de notre ville.



8 voir les mesures sur www.participez.noussommes.org ainsi que sur le livret thématique logement